



spécialités gastronomiques



v/réf.
n/réf.
le : JCA/IA
27/01/98

SARETEC
Direction Technique & Grands Dossiers
9 / 11 rue G. Enesco
94008 CRETEIL Cédex

A l'att. de Monsieur O. MOYNOT

Lettre recommandée avec A.R.

Monsieur,

Suite à mon courrier déclarant le sinistre sur les panneaux TRAVISOL, je vous informe par la présente que la dégradation se poursuit sur des panneaux qui ne présentaient pas de dommages lors de votre expertise.

Il semble ainsi que le sinistre se généralise.

Recevez, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Jean Claude AUGÉ
Président Directeur Général

P.S. : copie Cabinet assurances
Jean-Marie DENIS.

S.A.P.A.R. / ANTOINE AUGÉ
Z.A. LA BAUVE
77109 MEAUX CEDEX FRANCE

Téléphone : (1) 64 36 55 30
Télécopie : (1) 64 36 55 38
Télex : SAPAR A.A. 691 798 F

S.A. CAPITAL 900.000 F
R.C. MEAUX 62 B 58
SIRET 746 250 588 00017
APE 3504.